

Original : anglais

DECLARATION D'OUVERTURE DE LA NAMIBIE

Monsieur le Président, chers délégués, observateurs, mesdames et messieurs, au nom de la délégation namibienne, j'exprime notre profonde gratitude et nos vifs remerciements au Gouvernement espagnol et à l'Union européenne pour avoir accueilli la 26e réunion ordinaire de l'ICCAT dans cette belle ville de Palma de Majorque. Nous souhaiterions également adresser nos remerciements au Secrétariat de l'ICCAT pour l'excellente organisation de la réunion.

La réunion de la Commission de cette année sera probablement l'une des plus chargées de ces dernières années. Nous devons élaborer des mesures de gestion pour les thonidés tropicaux. La Commission examinera les résultats obtenus de nombreuses évaluations de stocks réalisées en 2019 dans le but de formuler des recommandations et des résolutions adéquates visant à garantir une utilisation et gestion optimales et durables des ressources marines. La Namibie continue d'élargir sa participation aux activités de l'ICCAT ; en 2020, nous nous engageons à fournir des informations sur le requin-taube bleu et les requins pour contribuer à améliorer les connaissances sur ces espèces. Nous sommes également reconnaissants à la Commission pour le soutien qu'elle apporte aux CPC, en particulier en améliorant leur capacité à fournir des informations exactes avec l'aide du Gouvernement japonais ; à cet effet, un atelier de formation sur l'identification des espèces et l'analyse des données aura lieu la semaine prochaine en Namibie. En outre, la Namibie attache une grande importance à la gestion des stocks de thonidés tropicaux, en particulier de thon obèse. L'introduction de mesures de gestion efficaces pour ce stock est un défi majeur pour l'ICCAT. Le TAC devrait être réduit conformément à l'avis du SCRS à un niveau qui permettrait de rétablir le stock dans un délai raisonnable, tout en maintenant la capture totale à un niveau inférieur au TAC. Dans le même temps, il convient de prendre en compte le droit des États côtiers en développement de développer leur propre pêche.

Cette année, nous avons tenu une réunion de deux jours de la Sous-commission 1 avant la réunion ordinaire de la Commission, et nous espérons que ce temps sera suffisant pour examiner pleinement les questions à traiter. Nous sommes confiants que des résultats importants seront atteints pendant la réunion de cette année.

Au cours des dernières années, le Groupe de travail chargé d'amender la Convention a mené à bien des travaux importants. Ceci n'a que trop tardé et nous espérons que cette fois-ci, la Commission approuvera les amendements.

Monsieur le Président, la délégation namibienne est prête à travailler avec les autres délégations pour trouver des solutions et espère sincèrement que la 26ème réunion ordinaire sera fructueuse.